

DE23.035

PERSONNEL**TABLEAU DES EFFECTIFS***Autorisation – Approbation*

☞

Le 1^{er} janvier 2023, suite à la fermeture de la Résidence autonomie, le Centre Communal d'Action Sociale a réorganisé l'ensemble de ses services selon un nouvel organigramme.

Après avis du Comité Social Technique, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider la création et la suppressions de postes ci-dessous :

<u>ANNEXE</u>	CATÉGORIES	EFFECTIFS BUDGÉTAIRES A SUPPRIMER		EFFECTIFS BUDGÉTAIRES A CRÉER	
		Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché	A	1	0	1	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	0	0
Rédacteur	B	2	0	1	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5	0	2	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3	0	2	0
Adjoint administratif	C	6	0	2	0
FILIERE TECHNIQUE					
Agent de maîtrise	C	1	0	1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	0	1	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5	4 (3 postes à raison de 17h30 hebdo et 1 poste à raison de 28h hebdo)	0	2 (2 postes à raison de 17h30 hebdo)
Adjoint technique	C	4	4 (2 postes à raison de 17h30 hebdo et 2 poste à raison de 28h hebdo)	2	1 (poste à raison de 28h hebdo)

FILIERE MEDIO-SOCIALE					
Infirmière en soins généraux hors classe	A	1	0	0	0
Infirmière en soins généraux	A	3	0	3	0
Aide soignant de classe supérieur	B	2	7 (5 postes à raison de 28h hebdo et 2 poste à raison de 17h30 hebdo)	1	5 (4 postes à raison de 28h hebdo et 1 poste à raison de 17h30 hebdo)
Aide soignant de classe normale	B	1	6 (5 postes à raison de 28h et 1 poste à raison de 17h30 hebdo)	1	2 (2 postes à raison de 28h hebdo)
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	0	0	0
Adjoint d'animation	C	1	0	0	0
FILIERE SOCIAL					
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	2	0	1	0
Assistant socio-éducatif	A	5	0	4	0
Agent social principal de 1ère classe	C	2	3 (3 poste à raison de 28h)	4	0
Agent social principal de 2ème classe	C	3	4 (4 postes à raison de 28h)	4	1 (1 poste à raison de 28h)
Agent social	C	2	7 (6 postes à raison de 28h)	4	5 (5 postes à raison de 28h)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

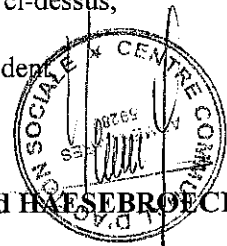
Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président

Bernard HAESEBROECK



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2023
Convocation du 23 juin 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 4 JUILLET à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : M. QUESTE, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme COBBAERT

EXCUSÉS : M. TISON-BEERNAERT, M. AIT EL HAJ

ABSENTS : Mme CASIER, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, Mme LATOUR, Mme PLAZANET, Mme LORIDAN, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE